

## CONSEIL MUNICIPAL 16 JANVIER 2020

Excusés : MASSON Olivier ROBERT Ghislaine

- Délibération Mutation foncière, cession de terrain communal

Vente d'un terrain communal jouxtant les propriétés des consorts RORY/PONCHON et FAUCHET/MONTAILLARD

Cette parcelle est divisée en 2 lots,

158 M<sup>2</sup> pour MM RORY/PONCHON

382 M<sup>2</sup> pour MM FAUCHET/MONTAILLARD

Le prix au M<sup>2</sup> est de 10 €

Tous les frais de bornage et actes administratifs sont à la charge des propriétaires

- Délibération Régularisation foncière pour voirie au Bost

Sur la propriété de Mr MEUNIER au Bost, il convient de régulariser un problème de voirie faite sur du terrain privé à l'origine

Aussi un échange de parcelle est proposé : reprendre la voirie dans le domaine communal et rendre la cour en propriété privée

Après accord, les frais de bornage sont à la charge du propriétaire pour 75% et le reste pour la commune

Les frais d'acte administratif sont de moitié entre propriétaire et commune

- Délibération Adhésion groupement achat énergie

La commune adhère au groupement d'achat d'énergie électricité avec le SIEL pour 7 points ( bâtiments communaux )et doit participer au fonctionnement

Coût : forfait de 75€/An

- Ecole

Une proposition d'achat d'occasion d'une structure en bois type cabane est envisagée au prix de 250 €

Le Sou des Ecoles s'engage à la restaurer

Cette structure est aux normes avec plaque de sécurité

Une installation de grillage est prévue dans le jardin sous l'école

Une demande de renouvellement de casques audio est faite pour le coin écoute collective

Achat de 12 chaises : 41.16 € TTC/ chaise

Prévoir un présentoir pour mettre tous les gobelets des enfants

Personnel PEC qui a une obligation de faire un stage de 3 semaines auprès des enfants de 0 à 3 ans

Ce stage se fera en février, une semaine sur le temps scolaire et 2 semaines sur la période des vacances scolaires

Gestion du tableau de pointage garderie occasionne des erreurs dans la facturation aux parents

Le conseil municipal réfléchit sur l'acquisition d'un logiciel plus adapté, voir les coûts